



Femmes et commerce

## Des inégalités invisibles

**La femme joue un rôle central mais peu reconnu dans le commerce mondial. Impliquée dans tous les secteurs, elle a été la première victime des bouleversements économiques et des crises financières dans les pays en développement. Contrairement à la plupart des grandes organisations internationales, l'OMC refuse de prendre en compte la question de l'égalité des sexes dans l'élaboration de ses politiques.**

Dans les pays en développement, la femme joue un rôle essentiel dans l'activité commerciale, tant sur le plan local qu'international. Elle est impliquée à tous les échelons de la production et de la commercialisation de biens agricoles et industriels, dans les secteurs formel et informel. Les stratégies de développement axées sur la promotion des exportations et les politiques de libéralisation des marchés ont donc d'importantes conséquences, souvent négatives, sur les conditions et les droits des femmes.

### Emplois précaires

Globalement, on a assisté, d'une part, à une augmentation du travail féminin rémunéré, en particulier dans les grandes exploitations de fruits et légumes d'exportation gérées par des sociétés multinationales : des emplois souvent caractérisés par une grande précarité, des rémunérations très basses pour de longues journées de travail et des atteintes à la santé. D'autre part, la majorité des études démontrent que les transformations économiques et financières touchent davantage les femmes que les hommes. Victimes d'une moins bonne sécurité de l'emploi et du préjugé favorable des employeurs à l'égard des hommes, elles ont été les premières à perdre leur emploi durant la crise qui a secoué l'Asie de l'Est en 1997.

pu être évité. Dans une brève déclaration, le plan d'action de Pékin a été confirmé comme l'un des instruments les plus importants pour la réalisation de l'égalité entre les sexes et les droits de la femme ; les gouvernements ont été appelés à le mettre en œuvre.

Cependant, la politique à l'égard des femmes n'est plus prioritaire à l'ONU. Renonçant à une assemblée extraordinaire, le bilan de Pékin +10 a eu lieu pendant la session annuelle de la Commission de la condition de la femme. Dans le cadre de la réforme institutionnelle actuellement en cours au sein des Nations unies, l'une des options envisagées est la dissolution du Fonds de développement pour

### Elles nourrissent la planète

La promotion des cultures d'exportation et l'ouverture des frontières aux importations bon marché ont fortement affecté les conditions de vie des populations rurales défavorisées. On constate dans toutes les régions du monde une tendance à la « féminisation » de l'agriculture. La diminution des revenus d'exportation des produits de base traditionnels (café, cacao, coton, riz, etc.) ont, en effet, obligé de nombreuses familles paysannes soit à abandonner leurs terres pour s'exiler en ville, soit à diversifier leurs revenus pour échapper à la famine. Généralement, c'est l'homme qui part exercer une activité lucrative ailleurs et la femme qui prend en charge le gros du travail de la ferme, en plus de ses activités traditionnelles. En Afrique subsaharienne, les femmes produisent aujourd'hui 80% de la nourriture. Dans certains pays les moins avancés d'Asie, la production du riz est jusqu'à 90% entre les mains des femmes. L'Amérique latine connaît une évolution similaire.

### Prises au piège du travail non qualifié

Les conséquences des libéralisations commerciales sur les femmes dans le secteur manufacturier sont complexes et différentes selon les régions. En Afrique subsaharienne, l'ouverture des frontières a principalement eu un effet de désin-

les femmes (Unifem) ; une organisation propre aux femmes serait, selon certains, devenue inutile depuis l'instauration du *gender mainstreaming*. Les succès stratégiques en faveur des femmes sont donc utilisés pour faire marche arrière et remettre en question les acquis.

L'une des collaboratrices d'Alliance Sud, Rosmarie Bär, a participé en tant que membre de la délégation suisse à la Conférence sur les femmes de Pékin en 1995 et à la réunion de suivi Pékin + 5. En 2005, le conseiller fédéral Pascal Couchepin a, en revanche, refusé sa participation dans la délégation pour la réunion Pékin +10.

Rosmarie Bär

## Dix ans après Pékin

• **Droits de l'Homme** : 179 pays (sans les Etats-Unis) ont signé la Convention des Nations unies pour l'élimination de toute discrimination à l'égard des femmes. Mais l'adaptation des législations nationales ne suit pas. Les droits de la femme subissent des pressions des conservateurs et des courants fondamentalistes et religieux.

• **Violence** : 45 pays ont adopté des législations contre la violence domestique, 20 autres sont en train d'en discuter. Mais la violence à l'égard des femmes ne cesse de croître de façon exponentielle : viols systématiques pendant les conflits armés, traite des femmes et des jeunes filles, etc.

• **Pauvreté** : plus de femmes vivent dans la pauvreté qu'il y a dix ans ; la plupart des 852 millions de personnes qui souffrent de la faim sont des femmes.

• **Travail** : depuis 1995, il y a plus de femmes qui ont un emploi rémunéré, mais surtout dans le secteur informel et à des conditions plus mauvaises.

• **Santé** : le sida est de plus en plus une maladie de femmes ; en Afrique, elle frappe plus les femmes que les hommes, les condamnant à la marginalisation. Dans les pays pauvres, une femme meurt chaque minute de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement.

• **Education** : le but fixé à Pékin de scolariser toutes les jeunes filles a été pratiquement atteint, sauf en Afrique subsaharienne et au Moyen-Orient. Deux tiers des 800 millions d'analphabètes sur terre sont des femmes.

• **Parlements** : le plan d'action de Pékin exige une proportion de femmes d'au moins 30% dans les parlements. Plus de 80 pays ont mis en place des mesures pour atteindre cet objectif (par des quotas ou d'autres mécanismes). Toutefois, la part des femmes dans les parlements n'atteint que 16% sur le plan mondial (11,7% en 1995). En tête se trouve le Rwanda avec 48%, contre 25% en Suisse.

RB